

Conseil d'établissement

Année scolaire 2020-2021 Réunion tenue le lundi 18 janvier 2021, à 19h00, rencontre virtuelle sur Teams

Séance ordinaire

Procès-verbal adopté

Réunion tenue le lundi 18 janvier 2021, rencontre virtuelle sur Teams, sous la présidence de Mme Véronique Imbeault, à laquelle il y a quorum. Il est à noter qu'Isabelle Gagné agira à titre de secrétaire.

Sont présents :

Barbeau, Mathieu, représentant des parents Bédard, Jean-François, représentant du personnel enseignant Bernard, Stéphanie, représentante des parents Chamard, Marc, directeur Couillard, Brigitte, représentante du personnel de soutien Denis, Véronique, représentante du personnel enseignant Drouin, Nathalie, représentante des parents Imbeault, Véronique, représentante des parents Kaffel, Hedi, représentant des parents Langlois, Guy, représentant du personnel enseignant Larouche, Yohan-Jérémy, représentant du personnel enseignant Martin, Julie, représentante des parents Morin, Olivier, représentant des élèves Parent, Nancy, représentante du personnel enseignant Tacquenière, Séverine, représentante des parents Cyrenne, Isabelle, invitée Bouchard, Jean-Philippe, invité

Se sont excusés:

Blouin, Isabelle, représentante du personnel de soutien Boivin, Gaétan, représentant de la communauté Falardeau, Isabelle, représentante des parents Noreau, Véronique, représentante des professionnels non enseignants Ouellet, Théodora, représentante des élèves

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblé	е
----------------------------	---

- 2. Désignation d'un(e) secrétaire d'assemblée
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 30 novembre 2020
- 5. Suivis au procès-verbal de la réunion du 30 novembre
- 6. Intervention du public
- 7. Consultation des élèves sur un sujet relatif au fonctionnement de l'établissement (proposition code vestimentaire)
- 8. Projet de loi 40 Formation obligatoire
- 9. Suivi annonces du Ministre de l'éducation

Point p	our ap	probation	ou ado	ption ou	consultation
---------	--------	-----------	--------	----------	--------------

10. Budget révisé -20-21

					, , ,	
1	-1	N	'I∩te	225	représentants	•
		ıv	เบเอ	ucs	TODI COCHICINO	

- a) des élèves;
- b) des parents;
- c) du personnel;
- d) de la communauté;
- e) de la Fondation;
- f) de la direction;
- g) de la présidente / du président.

12. Autres sujets :	a)
	b)
	c)

13. Levée de l'assemblée

Véronique Imbeault, Présidente Marc Chamard, Directeur

1. Ouverture de l'assemblée

La rencontre débute à 19h08.

2. Désignation d'un(e) secrétaire d'assemblée

Isabelle Gagné agira à titre de secrétaire.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Jean-François Bédard, appuyé par Guy Langlois, que l'ordre du jour soit adopté tel quel.

Adopté à l'unanimité C.É. 030-20-21-009

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 30 novembre 2020

Il est proposé par Yohan-Jérémy Larouche, appuyé par Nathalie Drouin, que le procès-verbal du 30 novembre 2020 soit adopté avec les changements aux points 8 et 9.

Adopté à l'unanimité C.É. 030-20-21-010

5. Suivis au procès-verbal de la réunion du 30 novembre 2020

Point 10 : Mot des représentants de la direction :

Marc Chamard fait la lecture des messages reçus du Ministre de l'éducation ainsi que de l'avocate du CSSDD sur les injustices ressenties par certains parents. Certaines mesures ont été mises en place pour être proactif par rapport aux élèves qui vivent des situations particulières.

6. Intervention du public

Présentation de notre invité, Jean-Philippe Bouchard, ancien élève de la PAL, parent d'une élève de 1^{re} secondaire et professionnel en ressources humaines. M. Bouchard s'exprime au sujet du code vestimentaire qu'il trouve désuet, choquant et discriminatoire envers les femmes. Il souhaite que le document soit mis à jour en choisissant les mots relatifs à la convenance pour ne pas identifier les minorités en se basant sur des règles universelles.

Marc Chamard précise que sa demande sera analysée par les membres du Conseil d'établissement.

7. Consultation des élèves sur un sujet relatif au fonctionnement de l'établissement (proposition – code vestimentaire)

Depuis que la nouvelle loi 40 est en vigueur, le Conseil d'établissement doit maintenant consulter les élèves sur différents sujets. Ainsi, Marc Chamard fait la proposition de consulter les élèves au sujet du code vestimentaire. Après échange entre les membres, la proposition est retenue. La formule choisie sera une rencontre avec des membres du Conseil d'établissement et des élèves de la PAL. Le groupe d'élèves sera composé des membres du conseil des élèves et des ambassadeurs de niveau.

8. Projet de loi 40 - Formation obligatoire

Le conseil d'établissement est conforme et respecte bien les fiches 19 et 28.

Véronique Imbeault propose que les membres mentionnent dorénavant leur présence ou absence dès réception de l'ordre du jour ce qui évitera l'incertitude d'obtenir le quorum en début de rencontre. Les membres acceptent.

9. Suivi – annonces du Ministre de l'éducation

Comme de nouvelles règles ont été émises par le ministre Roberge, Marc Chamard mentionne les changements apportés à l'école dont l'aménagement dans les aires communes, la remise des masques de procédure aux élèves. Un message à l'attention des élèves a été transmis à l'intercom pour plus de précisions.

De plus, il annonce l'abolition des examens du Ministère pour juin 2021, ce qui augmentera les chances de réussite. Les enseignants auront des « savoirs essentiels » à enseigner pour bien préparer les élèves à l'année suivante. Cette bonne nouvelle allègera les mois à venir selon Guy Langlois.

Point pour approbation ou adoption ou consultation

10. **Budget révisé – 2020-2021**

Isabelle Cyrenne fait état du rapport financier 2020-2021 élaboré en se basant sur les années dernières puisqu'il n'aurait pas été représentatif en raison du COVID. Plusieurs dépenses n'ont pas eu lieu pour cette raison, ce qui explique les surplus de l'an passé reconduits à cette année.

De plus, certains nouveaux montants provenant du CSSDD sont ajoutés. Marc Chamard annonce la nouvelle allocation ventilée sous forme de bons alimentaires afin d'aider les familles en situation financière précaire.

Isabelle précise les colonnes « ajustements subséquents » et « transfert surplus (déficit) 19-20 ».

Approuver à l'unanimité C.É. 030-20-21-011

11. Mots des représentants :

- a) des élèves: Le comité recueille les informations et commentaires des activités récemment terminées et des ébauches de nouvelles activités sont en cours. Théodora et Meyranie ont gagné la bourse « Glambition » qui consistait à développer l'entrepreneuriat. Félicitations les filles!
- **b) des parents :** Mathieu Barbeau parle des suivis académiques des élèves en difficultés, de questionnement concernant les mesures sanitaires du COVID et du processus des élections des membres externes.
- c) du personnel : Aucun
- d) de la communauté : Aucun

- e) de la Fondation : Aucun
- f) de la direction: Un budget de 12 à 15 millions sera dépensé en rénovations à la Polyvalente prochainement sous forme de deux volets. Le premier volet sera la rénovation de l'auditorium et le second, l'enveloppe extérieure de l'école ainsi que différents projets intérieurs tels que la fenestration et l'optimisation de certains espaces. Les élèves pourront être relocalisés pendant les travaux puisque les entrepreneurs n'ont pas suffisamment de temps durant l'été.

Marc Chamard cite les résultats des tests de plomb dans l'eau réalisés récemment sur 45 points d'eau. Le problème sera corrigé sur les fontaines non conformes et un suivi sera fait sur la qualité de l'eau dans les laboratoires de sciences.

g) de la présidente / du président : Questionnement sur les inscriptions de cheerleading en concentration et non en parascolaire. Marc Chamard répond ne pas avoir eu de demande à ce sujet et précise que le manque de plateaux sportifs ne le permettrait pas actuellement.

12. Autres sujets:

Aucun ajout.

13. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Jean-François Bédard, appuyé par Guy Langlois, que l'assemblée soit levée. Il est 20h50.

Prochaine rencontre le 15 février.

Véronique Imbeault, Présidente Marc Chamard, Directeur

